

Monsieur Manuel VALLS
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de varenne
75007 PARIS

Paris, le 11 juin 2014

Monsieur le Premier ministre,

Les organisations des filières agricoles et agro-alimentaires tiennent solennellement à vous faire part de leur plus vive inquiétude, et de leur colère, face aux ravages de la guerre des prix, poursuivie, entretenue et amplifiée par les enseignes de la grande distribution.

La concurrence effrénée que se livrent les grandes enseignes met toute la filière alimentaire en difficulté. Regardons la vérité en face, comme toutes les guerres, celle des prix, a son lot de victimes. Jour après jour, ce sont nos entreprises, nos emplois, la compétitivité de nos territoires, nos capacités d'innover, et nos perspectives d'exportation qui sont sacrifiés sur l'autel des parts de marché des enseignes de la grande distribution.

Et derrière ces mots, nous pensons encore et surtout aux milliers de personnes qui subissent directement et personnellement les effets de cette guerre des prix. En 2013, près d'une entreprise agroalimentaire par jour a du cesser ses activités, soit 316 fermetures de sites et une destruction de 6 425 emplois en une seule année. Et les exploitations agricoles en subissent le contrecoup avec des chutes de revenu qui mettent en péril leur survie, celle de leurs salariés et la garantie d'un approvisionnement national. Ce n'est plus acceptable !

Le constat est sans appel. Consommateurs, producteurs, transformateurs sont tous victimes de la posture de communication de certains distributeurs. En baissant les prix sans tenir compte des réalités économiques, les enseignes contribuent à détruire des emplois. 15 000 à 20 000 emplois seraient menacés en France. Elles ne défendent pas le pouvoir d'achat. Elles le détruisent.

Il nous semble donc nécessaire de rappeler la vérité avec force et clarté car cette recherche systématique et permanente d'un prix toujours plus bas devient insoutenable et met en péril toute la chaîne alimentaire française, de l'amont agricole jusqu'au consommateur, et porte atteinte aux ambitions que nous souhaitons porter collectivement dans le cadre de notre Contrat de Filière Alimentaire signé le 19 juin 2013.

.../...

Et la situation se dégrade encore. Moins de trois mois après la fin de négociations commerciales particulièrement âpres et tendues, les fournisseurs ont été re-convoqués par leurs clients de la grande distribution pour leur réclamer des compensations de marges supplémentaires injustifiées et hors contrat. Les menaces de retirer certains produits de leurs rayons se multiplient et les sommes demandées sont astronomiques, pouvant atteindre jusqu'à 10% du chiffre d'affaires annuel réalisé avec l'enseigne.

Les abus deviennent une norme généralisée, standardisée et viennent saper tous les efforts que nous souhaitons mettre en œuvre pour passer d'une logique de confrontation à une logique de co-construction. Sous le pilotage de la Médiation inter-entreprises, nous travaillons collectivement depuis plusieurs mois à la mise en place d'un dispositif visant à améliorer nos relations commerciales. Nous craignons que ces pratiques viennent freiner considérablement cette dynamique partenariale.

Cette attitude est d'autant plus scandaleuse que dans le même temps, les enseignes sont un des principaux bénéficiaires du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE), alors que certains de leurs fournisseurs (dont les coopératives agricoles) n'y ont pas accès, et que les entreprises agro-alimentaires ont vu disparaître les gains du CICE dans les négociations commerciales. C'est l'équilibre même du Pacte de Responsabilité qui est fragilisé.

Ce sont les raisons pour lesquelles, Monsieur le Premier ministre, nous vous sollicitons ouvertement afin de mettre un terme à cette guerre des prix, source de déflation économique puis sociale, en faisant respecter le Code du Commerce enrichi récemment par la Loi de Consommation, en redoublant de vigilance face aux comportements abusifs des grandes enseignes de la distribution et en soutenant notre démarche de construire les termes d'une négociation responsable.

Gardons enfin à l'esprit qu'avec nos 500 000 agriculteurs, nos 11 852 entreprises agroalimentaires (dont 97% de TPE-PME) et plus de 1 500 000 salariés, la filière alimentaire représente un atout majeur pour notre pays, pour la dynamique économique et sociale de nos territoires, pour leurs emplois et pour l'image de la France à l'étranger.

Chaque personne, chaque métier, chaque acteur de la chaîne alimentaire mérite et doit être respecté. Préservons-les et construisons ensemble les voies d'un futur durable.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier ministre, en l'expression de notre très haute considération.

Jean-Philippe GIRARD
Président de l'ANIA



Xavier BEULIN
Président de la FNSEA



Philippe MANGIN
Président de COOP DE FRANCE

